

Note d'information

Réunion	
Objet	Rencontre CROS Picardie / Comité Régional Sports Pour Tous.
Date	29/03/2016
Notes prises par	Julie MANZO
Participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Madame Szymanowicz (CR Sports Pour Tous) ▪ Claude Fauquet (CROS Picardie) ▪ Pascal Charbonnet (CROS Picardie) ▪ Anne-Lise Delcelier (CR Sports Pour Tous) ▪ Anais STILL (CR Sports Pour Tous) ▪ Boris Antczak (CROS Picardie) ▪ Julie MANZO (CROS Picardie)
Thèmes importants évoqués	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>L'objectif de cette rencontre est :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Clarifier les besoins et les intérêts de chacun dans le cadre du projet Picardie en Forme ○ Faire évoluer la convention partenariale liant le Comité Régional Sports Pour Tous et le CROS Picardie dans le cadre du Réseau Régionale Sport Santé Bien-Être Picardie en Forme. ▪ <u>Les intérêts :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aujourd'hui, Sports Pour Tous ont tout intérêt à s'investir dans ce projet régional car cela leur apporte de multiples avantages : renforcer leur image vis-à-vis du Sport-Santé, valoriser le travail des clubs Sports Pour Tous développant du Sport-Santé... ○ De son côté, le CROS Picardie a tout intérêt à renouveler la convention le liant avec le comité régional Sport Pour Tous qui met à disposition ses tests Forme Plus Sport et qui participe à la pérennisation de Picardie en Forme lors de la mise en place des commissions. ▪ <u>Les besoins</u> Sports Pour Tous exprime le besoin de faire évoluer la convention en y intégrant une partie sur les financements du parcours Picardie en Forme (prestation de service). Sur la convention actuelle les contreparties financières et plus largement les modalités de mise en place des bilans en prestation de service ne sont pas clairement définies. Il y sera mentionné que les éducateurs sportifs mis à disposition par Sports Pour Tous dans le cadre des bilans Picardie en Forme seront rémunérés au coût réel de leurs interventions (d'après les factures émises par Sport Emploi 02 pour les éducateurs salariés, ou d'après les factures de prestations émises par les autres éducateurs). Les frais de déplacements seront pris en charge par le CROS Picardie à hauteur de 0.32€/km. Concernant la rémunération du temps de coordination : le CR Sport pour tous en tant que partenaire de Picardie en forme, valorisera ce temps de coordination dans le cadre de son dossier CNDS. Le CROS sera vigilant sur la possible prise en compte dans l'instruction du dossier et sensibilisera la DRJSCS dans ce sens.

	En vue des configurations actuelles (réforme territoriale) le CROS Picardie souhaite réaliser une nouvelle convention valable pour une durée de 1an et non plus renouvelable par tacite reconduction afin d'assurer un meilleur suivi de celle-ci, et de pouvoir la prolonger ou la modifier par simple avenant ou nouvelle convention chaque année.
Réflexion à engager	<u>A FAIRE :</u> Retravailler la convention en vue des besoins définis au préalable (à faire par les salariés en charge du projet).